

Aider les élèves harcelés à l'école et en dehors.

Café thématique

par Thierry Colomb, directeur du Centre scolaire du Bas-Lac

EGPne - L'Agardouse - 27 octobre 2025

Les faits et le contexte général et actuel

L'expression « harcèlement scolaire » est un mauvais terme, car l'école n'est pas faite pour harceler ! Mais il y a du harcèlement à l'école. C'est un problème lourd et grave dont la gestion relève d'un travail d'équipe, en réseau.

Le harcèlement a toujours existé, il est plus fréquent aujourd'hui, même s'il y a un effet de mode et qu'on en parle beaucoup. Le harcèlement est surtout plus étendu et donc plus percutant. Auparavant, le harcèlement était terminé une fois de retour à la maison. Aujourd'hui, il ne s'arrête plus, ne connaît plus de frontières et peut se poursuivre 24h/24 avec notamment le cyberharcèlement.

Harcèlement ou conflit ?

Parfois arrivent des plaintes de harcèlement, et en fait il n'y a pas de harcèlement, mais un conflit. Il est très important de distinguer le conflit du harcèlement. Le conflit ne concerne souvent qu'un sujet, il y a du désaccord, c'est assez ponctuel, limité. Dans le harcèlement, il y a récurrence, le problème s'inscrit dans la durée, il y a volonté de nuire, d'humilier, avec souvent un élève victime et tout un réseau autour.

Le problème aujourd'hui, c'est qu'un conflit prend vite de l'ampleur. Et les conflits sont plus compliqués à gérer à cause des réseaux sociaux. A l'école il y a plus souvent des conflits à régler que des problèmes de harcèlement. Mais le terme harcèlement est « à la mode » et donc souvent utilisé. Plusieurs anecdotes sont évoquées concernant des histoires de harcèlement où les protagonistes ont avoué par la suite avoir menti.

Quel rôle pour les grands-parents ?

Les grands-parents connaissent bien leurs petits-enfants. Plus de présence peut permettre plus d'écoute, plus d'attention à des signaux d'alerte. C'est très important d'être à l'écoute.

Que peut faire l'école ?

La solution parfois la moins pire, c'est le changement de centre scolaire. Mais pas le changement de classe, cela ne sert à rien. On a souvent des attentes trop grandes de l'école par rapport à la réalité. Parfois des élèves de 7H ou 8H ont déjà des smartphones. C'est compliqué pour l'école qui est là pour instruire, non pour éduquer précise le conférencier qui rappelle que l'âge légal pour appartenir à un groupe WhatsApp est de 16 ans ! Normalement on devrait dire qu'avoir des groupes WA à l'École secondaire c'est être hors la loi !

MPP : Méthode de préoccupation partagée ou méthode Pikas

C'est l'approche choisie par l'école pour traiter les problèmes de harcèlement. Le principe de la MPP c'est de comprendre ce qui se passe, d'aller chercher derrière, de comprendre la situation. Surtout de ne pas sanctionner tout de suite. Souvent, entendu seul dans le bureau du directeur, l'élève harceleur fond en larmes, disant : « ah, je ne savais pas, je ne me rendais pas compte ».

Mais la direction n'agit pas seule. Elle se fait aider d'un conseiller socio-éducatif et d'un médiateur, souvent un ou une enseignante formée à la confidentialité. On précise que la confidentialité ne trouve sa limite que s'il y a mise en danger. De la première à la sixième année, le plus souvent les problèmes sont ainsi réglés.

Au niveau des années 7 à 11, l'approche peut être un peu différente et consister à saisir le Conseil socio-éducatif de l'école, lequel réunit différents spécialistes, une sorte de cellule de crise qui analyse la situation. En cas de harcèlement, il y a souvent une sorte de triangulation, le triangle du feu : il faut un combustible, du carburant et de l'oxygène. Le combustible, c'est la victime, le carburant, l'allume feu, c'est l'harcéleur, et l'oxygène c'est le groupe. Les trois sont importants, il faut donc agir sur les trois, sans qu'ils ne s'en aperçoivent.

Gestion des smartphones à l'école

L'usage du smartphone est désormais interdit de 7h30 à 17h, y compris à midi. Cette décision a été prise pour poursuivre trois objectifs :

1. Lutter contre le cyberharcèlement
2. Pour que les ados se reparlent

Cette règle connaît deux exceptions : le recours au smartphone est accepté pour faire des vidéos dans le cadre d'une activité scolaire qui prévoit cela, ou pour faire usage du calculateur dans un cadre qui le demande.

Les enfants des niveaux 1 à 8 ne devraient vraiment pas avoir de smartphone du tout, au niveau 9 cela se discute, et aux niveaux 10 et 11 c'est devenu un « passage obligé ». Le point central étant, comme toujours, de savoir comment on accompagne l'usage de l'objet.

En conclusion, il est rappelé que le harcèlement a toujours existé, mais aujourd'hui ce sont les besoins en conseils socio-éducatifs qui ont beaucoup augmenté, devant s'adresser aussi bien aux parents qu'aux enfants, en raison des carences éducatives observées. Il y a de plus en plus de conflits, mais le harcèlement conventionnel reste stable.

Compte-rendu : Jacques Aubert